

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Clermont-Ferrand, le 24/10/2023

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE CLERMONT-FERRAND**

6 cours Sablon - CS90129  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Téléphone : 04.73.14.61.00  
Télécopie : 04.73.14.61.22

Greffé ouvert du lundi au vendredi  
8h30-12h/13h-16h sauf vendredi 15h30

E23000132 / 63

Monsieur le Président  
LE GRAND CLERMONT  
L'Esplanade  
72 avenue d'Italie  
63000 CLERMONT-FERRAND

Dossier n° : E23000132 / 63  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

**Objet :** le projet de modification n° 8 du Scot du Grand Clermont

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Gérard DUBOT, professeur en retraite, demeurant 10 place Van Gogh, CHAMALIERES (63400) (tel : 04.73.37.14.79 ; portable : 06.72.32.87.31) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Patrick MIROWSKI (tel : 04.73.88.34.60) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables modifie l'article L.123-4 du code de l'environnement et impose la désignation d'un commissaire enquêteur suppléant. Je vous informe qu'il n'intervient pas dans le déroulement de la procédure et que toute intervention de sa part ne pourra être indemnisée sauf suppléance effective du titulaire.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention " désignation des commissaires enquêteurs "

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le greffier en chef,



Laurence FAYAT  
Tél. : 04 73 14 61 17

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE  
CLERMONT-FERRAND

24/10/2023

N° E23000132 /63

la présidente du tribunal administratif

**Décision désignation**

**CODE : 1**

Vu enregistrée le 19/10/2023, la lettre par laquelle le président du Grand Clermont demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête portant sur le projet de modification n° 8 du Scot ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Gérard Dubot est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

**ARTICLE 2** : Monsieur Patrick Mirowski est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée au Grand Clermont, à Monsieur Gérard Dubot et à Monsieur Patrick Mirowski.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24/10/2023

la présidente,



Sylvie Bader-Koza